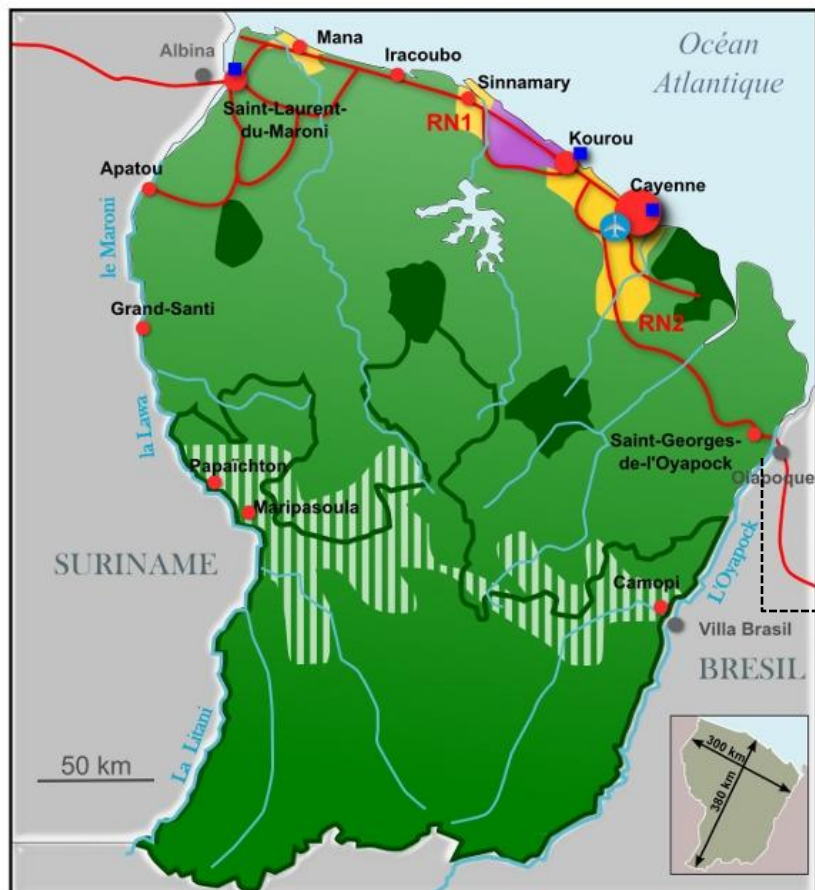




**LA GUYANE : UNE REGION ULTRAPERIPHERIQUE
DE L'UNION EUROPEENNE**

1. LA GUYANE FRANCAISE : UN TERRITOIRE « ULTRAMARIN »

DOCUMENT n°1 : OCCUPATION ET MISE EN VALEUR DE L'ESPACE GUYANAIS



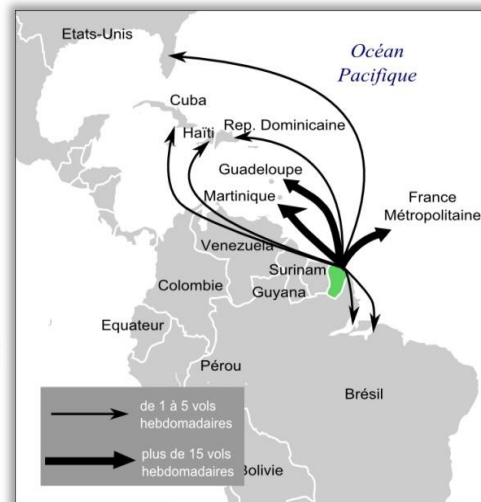
D'après l'Office National des forêts, P. Blancodini, JC Gay et l'Institut d'émission des départements d'Outre-Mer



LA GUYANE EN CHIFFRES (INSEE)

Population : 229 000 (2009)
Densité : 2,7 hab/km²
Superficie : 84 000 km²
Chef lieu : Cayenne (76 000 habitants soit 37 % de la population)

DOCUMENT n°2 : LES FLUX AERIENS REGULIERS DEPUIS LA GUYANE FRANCAISE



D'après Madeleine Boudoux d'Hautefeuille (Cybergeo, 15 décembre 2010)

DOCUMENT n°3 - KOUROU : « PORT SPATIAL » EUROPEEN

Avec 1350 salariés, **ASTRIUM** (filiale du groupe EADS) et Ariane espace, sont les 1^{ers} employeurs privés de la Guyane. Comptabilisée en tant que « services de transport » par l'INSEE, l'activité spatiale représente 90 % des exportations guyanaises.



UN PONT SUR L'OYAPOCK

([Direction Départementale de l'Équipement de la Guyane](#))



Les travaux d'aménagement des voies d'accès puis du pont inter frontalier ont commencé en 2009. Le pont à haubans de 378 m de longueur comportera deux voies de 3,50 m de largeur. Sa construction prolonge les actions déjà entreprises depuis plusieurs années pour désenclaver l'Est guyanais avec l'achèvement de la liaison routière entre Régina et Saint Georges de l'Oyapock (80 km) et crée un accès routier à la frontière brésilienne. A plus grande échelle cette route côtière constitue un maillon d'une « panaméricaine atlantique ».

DOCUMENT n°5 - QUELQUES DONNEES STATISTIQUES REGIONALES (d'après l'INSEE)

	POPULATION	ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE	PIB/hab (2008) EN €	IDH
FRANCE (métropole)	63,1 millions	81	30 401	0,961
GUYANE FRANÇAISE (DROM)	220 000	75,9	14 204	0,862
BRESIL	191 millions	72,2	5 605	0,813
SURINAME	515 000	68,8	3 932	0,769
GUYANA	763 000	66,5	1 020	0,729
TRINIDAD & TOBAGO	133 000	69,2	13 425	0,837
VENEZUELA	28,1 millions	73,6	7 695	0,844

DOCUMENT n° 6 - LA FONCTION PUBLIQUE EN GUYANE

En 2006, les effectifs de la fonction publique hors défense nationale s'élèvent à 16 226, soit plus de 30 % de l'emploi total de Guyane. La fonction publique d'Etat emploie un peu plus de 8 000 personnes de différents statuts : titulaires, contractuels, auxiliaires, vacataires, emplois-jeunes. Avec 68 % de l'effectif des ministères civils, l'Education nationale est de loin le premier employeur de l'Etat. Suivent le ministère de l'intérieur et celui de l'économie et des finances, avec respectivement 9,4 % et 6,7 %. Ils représentent à eux trois 84,1 % de l'effectif des ministères civils. La fonction publique territoriale emploie plus de 6 000 agents dotés également de statuts divers. La grande majorité des agents territoriaux travaillent dans des organismes communaux et intercommunaux et le reste dans les organismes régionaux et départementaux. Enfin, la fonction publique hospitalière, avec 1 828 agents, représente un peu plus de 11 % de l'emploi public.

<http://www.cr-guyane.fr/la-guyane/valorisation-du-territoire/le-social-emploi-formation>

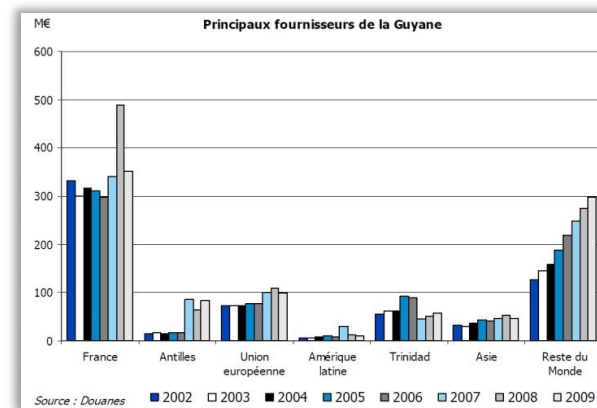
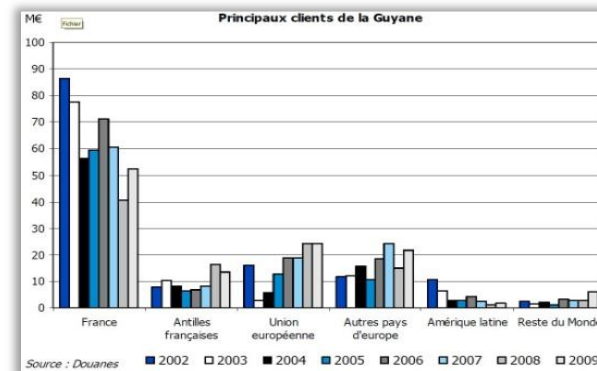
DOCUMENT n° 7 - UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE QUI GOMME LES PROGRES DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

La région a gagné 50 000 habitants, près du quart de sa population, depuis 1999. Le solde naturel explique les deux tiers de cette croissance, la plus forte, en relatif, de toutes les régions françaises. La région se caractérise en effet par un très fort taux de natalité, dont résulte la proportion très élevée de jeunes dans la population : 44 % des Guyanais sont âgés de moins de 20 ans, 4 % seulement de plus de 65 ans. Le solde positif des entrées-sorties explique le tiers restant de la croissance démographique. (...) En 2006, la Guyane est la région française où la part de la population immigrée est la plus forte : 30% de la population régionale. L'immigration est une composante de l'histoire de la Guyane : les Brésiliens, un quart des immigrés, viennent en Guyane depuis les années 1960, les Haïtiens et Surinamais, 30 % chacun, depuis les années 1980. La croissance démographique soutenue gomme les progrès de la croissance économique. Le chômage régresse mais reste au-dessus des 20 %. En 2009, en plus des 14 500 chômeurs présents dans la population active, 15 200 inactifs déclaraient souhaiter travailler. (...)

<http://www.insee.fr/fr/regions/guyane/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>

DOCUMENT n°4 - RESULTATS DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA GUYANE ISSUS DES STATISTIQUES DOUANIERES

Les chiffres ne portent que sur les échanges de marchandises, excluant les échanges de services et, par conséquent, les activités de transport spatial qui correspondent à des services rendus aux sociétés propriétaires des satellites. D'après l'IEDOM ([rapport 2010](#))



QUESTIONS

Eloignement, discontinuité et insularité

1. Quelles inégalités spatiales met en évidence la répartition de la population et les infrastructures routières ? Pourquoi une telle inégalité ? (doc. 1)
2. En quoi la réalisation d'un pont sur l'Oyapock constitue-t-elle un enjeu important pour la Guyane française et sa région ? (doc. 2 & 4)
3. Quelles remarques peut-on formuler sur les flux aériens réguliers depuis la Guyane française ? (doc. 2)

Des spécificités socio-économiques

4. Que révèlent les documents sur la situation économique de la Guyane française ? (doc. 3,4,5,6)
5. Dressez la liste des caractéristiques démographiques de la population guyanaise. Comparez ces caractéristiques avec la métropole, puis avec les pays limitrophes de la Guyane. (doc. 5 & 7)

2. LA GUYANE : UNE REGION ULTRA PERIPHERIQUE

DOCUMENT n°1 - DES CARACTERISTIQUES PARTICULIERES

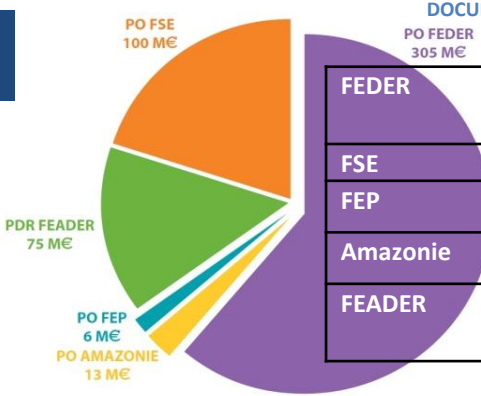
Le droit communautaire a institué deux régimes pour prendre en compte les territoires outre-mer de ses Etats membres. Le premier régime est celui des régions ultrapériphériques (RUP) qui concerne les départements et régions d'outre-mer. Le second régime est celui des Pays et Territoires d'Outre-Mer (P.T.O.M.) (...). Le régime des RUP prévoit l'applicabilité de (...) l'ensemble du droit communautaire. (...) Certaines adaptations au droit communautaire peuvent être autorisées au titre des « caractéristiques et des contraintes particulières des régions ultrapériphériques ». (...) Des adaptations aux lois et règlements qui prévalent en métropole sont autorisées dès lors qu'elles sont motivées par « les caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités ». (...)

IEDOM, [Rapport annuel de Guyane 2009](#) (publié en 2010)

DOCUMENT N°2 - LES FINANCEMENTS EUROPEENS

Les RUP bénéficient, au total, de 7,84 milliards d'euros d'investissement communautaire pour la période 2007-2013. Les programmes du FEDER et du FSE, à eux seuls, mettent à disposition de ces régions un budget de 4,5 milliards et 1,3 milliards d'euros respectivement. (...). La politique de cohésion apporte un soutien important aux RUP en vue de leur progression vers la convergence économique et sociale par rapport au reste du territoire communautaire. (...) La politique de cohésion a également mis en place une allocation financière additionnelle de compensation des surcoûts applicable aux seules RUP à concurrence de 35 € par habitant et par an (soit un montant de 979 millions d'euros pour l'ensemble des régions). (...). Les RUP sont en outre très impliquées dans les programmes de coopération territoriale cofinancés par le FEDER, qui constituent pour elles un instrument essentiel en vue de renforcer l'insertion dans leurs zones géographiques proches. Des programmes de coopération transnationale et transfrontalière leur sont dédiés pour la période 2007-2013. Le programme « INTERREG-IV » (1) associe la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy aux États voisins de la zone Caraïbe; le programme «Amazonie», mis en place depuis 2007, associe la Guyane, le Surinam et le Brésil.

http://ec.europa.eu/regional_policy/themes/outmost/index_fr.htm



FEDER	Fonds Européen de Développement Régional (Développement de la croissance par la recherche et l'innovation, aménagements diverses : eau assainissement, constructions scolaires etc ...)
FSE	Fonds Social Européen (Qualification, formation aux besoins de la main d'œuvre)
FEP	Fonds Européen pour la Pêche et l'aquaculture. (Développement de la production locale dans une logique de gestion, équipement des infrastructures portuaires ...)
Amazonie	Amazonie concerne l'espace de coopération Guyane-Surinam-Brésil. (Préservation et gestion du patrimoine naturel commun en soutenant la coopération transfrontalière)
FEADER	Fonds Européen Agricole de Développement Rural. (amélioration de la compétitivité de l'agriculture et du secteur forêt bois et désenclavement et équipement des territoires ruraux)

DOCUMENT N°5 - LE FEDER - L' AIDE AU FRET : UN EXEMPLE D'AIDE DE L'UNION EUROPEENNE

(axe 4 du FEDER : Compenser les surcoûts induits par l'ultra périphéricité et autres handicaps structurels).

Toutes les TPE-PME et les grandes entreprises disposant d'une unité de production en Guyane, quelque soit leur statut juridique peuvent bénéficier de l'aide. Elle vise à compenser les surcoûts liés aux handicaps structurels des régions ultrapériphériques. Elles prennent en charge : 50 % des frais de transport maritime ou aérien



DOCUMENT n°6 - PORT DE DEGRAD-DES-CANNES : TRAVAUX DE RÉNOVATION DU QUAÏ N°2

Le coût global de l'opération de reconstruction du quai n°2 s'élève à 35 millions d'€. La participation du FEDER s'élève à 17,4 millions d'€. Construit en 1974 pour remplacer le port de Cayenne alors saturé, Dégrad des Cannes concentre actuellement 90% des échanges maritimes de la Guyane.



FEDER : aide au fret



FSE: formation



FEP: écaillage



FEADER : culture du soja



1. Qu'est-ce qu'une RUP ? Le droit communautaire s'applique-t-il dans son intégralité en Guyane ? (doc. 1)
2. Dressez la liste des aides européennes dont bénéficie la Guyane au même titre que les autres régions d'Europe continentale. A combien l'ensemble des aides accordées à la Guyane s'élève-t-il ? (doc. 3)
3. En quoi l'aide du FEDER contribue-t-il à travers ces deux exemples, au développement de la Guyane (doc. 5 & 6)
4. A quels autres programmes financés par l'UE, la Guyane française participe-t-elle en tant que RUP située en Amérique-Caraïbe ? (doc. 2)
5. A l'aide des informations extraites du dossier documentaire, construire un schéma qui illustre la nature des liens entre l'Union européenne et la Guyane et ses formes d'intégration dans l'aire régionale.